SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE NATIONAL DE SECURITE ROUTIERE (CNSR)

Objet : Accord cadre triennal à bon de commande pour l'entretien et le nettoyage des bureaux et cours et espaces verts de la Direction du CNSR, des Annexes de Parakou, de Calavi, Bohicon et Tangbo et des Antennes de Djougou, de Dassa, de Kandi, Natitingou, de Ouidah, de Lokossa, d'Agonlin, et de Pobè au profit du centre national de sécurité routière (CNSR).

BON A LANCER
PRMP / CNSR

Référence SIGMAP : S_CNSR_118360

Avis N°.024/ PRMP/CNSR/DAF/S-PRMP du..10../..09../2026

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National de sécurité Routière (CNSR) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 août 2026 (version 2).

2. Le Centre National de Sécurité Routière a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds issus de ses prestations, afin de financer les prestations courantes, sur la base de son budget autonome, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord cadre triennal à bon de commande pour l'entretien et le nettoyage des bureaux et cours et espaces verts de la Direction du CNSR, des Annexes de Parakou, de Calavi, Bohicon et Tangbo et des Antennes de Djougou, de Dassa, de Kandi, Natitingou, de Ouidah, de Lokossa, d'Agonlin, et de Pobè au profit du centre national de sécurité routière (CNSR).

3. Le Centre National de Sécurité Routière sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour assurer l'entretien et le nettoyage des bureaux et cours et espaces verts de la Direction du CNSR, des Annexes de Parakou, de Calavi, Bohicon et Tangbo et des Antennes de Djougou, de Dassa, de Kandi, Natitingou, de Ouidah, de Lokossa, d'Agonlin, et de Pobè. Le présent marché qui est mono attributaire, est constitué d'un lot unique. Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord cadre devant permettre d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre sur une

période ne pouvant excéder trois (03) ans conformément aux dispositions des articles 40 et 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution d'un bon de commande sera de douze (12) mois. Soit un (01) an.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du CNSR et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres au secrétariat de la PRMP sise à l'adresse mentionnée ci-après : ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Centre National de Sécurité Routière (CNSR), premier bureau à droite derrière le bâtiment à étage sis à la Direction Générale à Ekpè, route de Porto-Novo, 03 BP : 2151 Cotonou-République du Bénin, tel : 01 97 25 77 99***, ***cnsr.prmp@gouv.bj***, *tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heure locale).*

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Pour les anciennes entreprises

Capacités technique et expérience :

- Etre une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien et le nettoyage ou entretien d'espace vert justifiée par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Fournir la preuve en original ou en copie légalisée du Procès-Verbal de constat suivant exploit d'huissier de l'existence physique du siège du soumissionnaire, constatant la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de ses activités conformément à l'article 463 du Code Général des Impôts ;
- Avoir exécuté en tant que prestataire principal au moins deux (02) marchés distincts d'un montant égale à **cent trente-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (134 745 763) chacun** FCFA hors taxes portant sur l'entretien et le nettoyage ou entretien d'espace vert,

avec une société d'Etat, une structure privée, une agence publique, une administration publique, un office, une multinationale, une institution ou tout autre structure au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) et de l'année en cours, appuyés des preuves de réalisation du marché (des pages de garde et de signature des contrats réalisés accompagnés des procès-verbaux de réception desdits marchés et/ou des attestions de bonne fin d'exécution desdits marchés exécutés) ;

- Fournir le nombre de personnels d'exécution nécessaires ayant au moins le niveau minimum CEP avec deux (02) années d'expériences professionnelles globale et 01 expérience spécifique en matière d'entretien et de nettoyage des bureaux ou cours, toilettes et/ou espaces verts, justifier par une attestation de travail en copie légalisée + CV signé des intéressés + copie de la pièce d'identité en cours de validité pour faire face aux exigences de l'autorité contractant. Ce personnel est fixé conformément au tableau N°14.
- Disposer de moyens matériels minimum suivant le tableau N°15 et justifier les preuves de possession desdits matériels (la facture d'achat ou la preuve de location) nécessaires pour faire face aux exigences de l'autorité contractante.

BON A LANCER
CCMP / CNSR

Capacité financière :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de services de montant égal au moins à **cent trente-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (134 745 763) FCFA** Hors Taxes, justifier par les états financiers desdites années, présentés par un comptable employé de l'entreprise, certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECAB) et portant la mention Certification de la DGI sur la page de résultats. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et

celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

- Disposer d'une capacité financière justifiée par une attestation bancaire ou d'un établissement financier agréée en République du Bénin à hauteur d'un montant de **sept millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-seize (7 485 876) FCFA.**

NB : L'exigence du chiffre d'affaires moyen et de la capacité financière sont cumulatives.

a. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

BON A LANCER
CCMP / CHSR

- Etre une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien et le nettoyage ou entretien d'espace vert justifiés par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Fournir la preuve en original ou en copie légalisée du Procès-Verbal de constat suivant exploit d'huissier de l'existence physique du siège du soumissionnaire, constatant la pose d'une enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur les lieux d'exercice de ses activités conformément à l'article 463 du Code Général des Impôts ;
- Fournir en lieu et place des prestations similaires, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique :
  - un (01) superviseur à affecter à la conduite du marché, disposant d'une qualification (d'une licence professionnelle en environnement ou Hygiène et Assainissement ou d'un diplôme équivalent) avec au moins deux (02) années d'expériences générales et une (01) expérience professionnelles spécifiques en entretien et nettoyage de bureaux et cours et/ou espaces verts (curriculum vitae signé par l'intéressé + copie

légalisée du diplôme + attestation de travail en copie légalisée + copie de la pièce d'identité en cours de validité) ;

- trois (03) chefs d'équipe de sites à affecter au suivi du marché, disposant d'une qualification (diplôme niveau BAC au moins ou équivalent) avec au moins trois (03) années d'expériences générales et 02 expériences professionnelles spécifiques en entretien et nettoyage de bureaux et cours et/ou espaces verts (curriculum vitae signé des intéressés + copie légalisée du diplôme + attestation de travail en copie légalisée + copie pièce d'identité en cours de validité) ;

- Fournir le nombre de personnels d'exécution nécessaires ayant au moins le niveau minimum CEP avec deux (02) années d'expériences professionnelles globale et 01 expérience spécifique en matière d'entretien et de nettoyage des bureaux ou cours, toilettes et/ou espaces verts, justifier par une attestation de travail en copie légalisée + CV signé des intéressés + copie de la pièce d'identité en cours de validité pour faire face aux exigences de l'autorité contractant. Ce personnel est fixé conformément au tableau N°14 ;
- Disposer de moyens matériels minimum suivant le tableau N° 15 et justifier les preuves de possession desdits matériels (la facture d'achat ou la preuve de location) nécessaires pour faire face aux exigences de l'autorité contractante.

Capacité financière :

BON A LANCER
CCMP / CNSR

- Fournir le bilan d'ouverture, le bilan de clôture et les états financiers de leurs années d'existences, présentés par un comptable employé de l'entreprise, justifiés par les états financiers desdites années certifiés, par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin (OECAB) et portant la mention Certification de la DGI sur la page de résultats. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

- Disposer d'une capacité financière justifier par une attestation bancaire ou d'un établissement financier agréée en République du Bénin à hauteur d'un montant de : **sept millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-seize (7 485 876) FCFA.**
- Disposer une attestation de risques professionnels couvrant tous les risques et dommages causés.

BON A LANCER
CCMP / CNSR

NB : la capacité financière et l'assurance de risques professionnels sont cumulatives. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est de trente (36) mois, soit trois (03) ans. Les prestations seront réalisées pendant douze (12) mois, soit un (01) an à compter de la date mentionnée dans chaque bon de commande annuel émis.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ...10.../...09.../2026 *tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heure locale).* Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers ***au secrétariat permanent des marchés publics (PRMP) du Centre National de Sécurité Routière (CNSR), premier bureau à droite derrière le bâtiment à étage sis à la Direction Générale à Ekpè, route de Porto-Novo, 03 BP : 2151 Cotonou-République du Bénin, tel : 01 97 25 77 99,*** cnsr.prmp@gouv.bj, . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : SANS OBJET ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Centre National de Sécurité Routière (CNSR) au plus tard le 02/10/**2026** à 10 heures 00 mn. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les**

modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après salle de conférence de la Direction du Centre national de Sécurité Routière (CNSR) le 02/10/2026 à 10 heures 30 mn.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un million trois cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (1 347 458) Francs CFA** ;

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.
Les micros, petites et moyennes entreprises devront justifier leur statut par la production de l'attestation d'Identification du statut de la MPME

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Non Applicable.

BON A LANCER
DCMP / CNSR

Fait à Ekpè, le 09/09/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics

Aubin Theodoros Olayitan AGLOSSI